



# Inscription scolaire

Pour inscrire votre enfant à l'école (quelque soit sa classe), vous devez vous rendre en mairie afin d'obtenir un certificat d'inscription.

Vous devez vous munir de votre livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Les inscriptions se feront entre le 28 avril et le 23 mai 2025.